

DECRET N° 2001-517 DU 11 DECEMBRE 2001

portant nomination de monsieur Honoré D.
KOUKOUI en qualité de Secrétaire Général
du Ministère.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement ;

Vu le Décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la législation et des droits de l'homme ;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 06 novembre 2001 ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 novembre 2001 ;

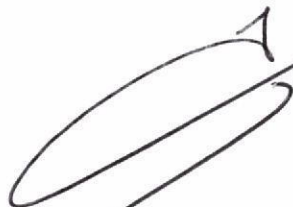
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur Honoré D. KOUKOUI, Magistrat est nommé Secrétaire Général du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 11 décembre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination,
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



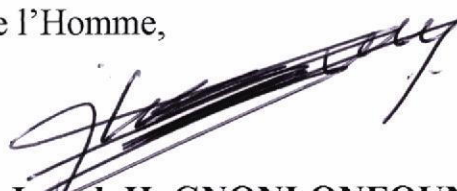
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,
Droits



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des
de l'Homme,



Joseph H. GNONLONFOUN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4
MJLDH 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES : 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA
3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 01 JO 1